

**1<sup>er</sup> Concours de meutes dans la voie du Sanglier organisé à  
CASTELLANE (Alpes de Haute Provence) par l'AFACCC 06  
Les24, 25, 26 Mars 2006**

**Palmarès et relaté des trois meilleures prestations :**

Classé 1<sup>er</sup> de l'épreuve : Un lot multi races appartenant à MM Jean-Claude MICHEL et ANDRE Gilbert - Le Plan - 05300 CHATEAUNEUF DE CHABRE.

Vendredi 24 mars par vent soutenu, sous une pluie abondante mêlée de neige en cime de la montagne : à 8 heures 05, au lieu-dit « Les Rages », une meute composée de 2 porcelaines, 2 griffons nivernais, un briquet griffon vendéen, et un porcelaine X nivernais sont conduits à la brisée en libre. Les chiens reconnaissent de suite et plusieurs d'entre eux se récrient. Malgré quelques balancés, le rapproché aboutit au bout d'une quinzaine de minutes à un lancer de bonne facture. Après un court ferme, s'en suit une menée soutenue et vive à laquelle participent cinq chiens, le sixième, un griffon nivernais ayant décroché pour chasser un autre animal. La chasse principale se dirige vers le Relais, criante et très sonore. Un sanglier corpulent non poursuivi est observé sur le penchant se dérochant. Arrivée en cime, dans un milieu très difficile (dédale de rochers), la menée s'éteint quelques instants, un défaut se produit, le sanglier de chasse observé par un juge ayant reculé dans une cheminée. Mais bien vite, les cinq chiens très requérants reprennent la voie et la menée plonge en direction du découplé, puis se dirige en direction de Braillal où elle va au fil du temps s'étirer sous l'impulsion des 2 porcelaines. A la fin du temps imparti, les 6 chiens seront rompus toujours en action, le nivernais ayant décroché au départ menant toujours son animal dans un autre secteur.

Conduite très sobre et calme. Lot gorgé et créancé (au cours du rapproché un chevreuil debout est vu par un juge coupant la voie de nuit des sangliers et les chiens l'ignorent)

Classée 2<sup>ème</sup> : une meute de six Grands Gascons Saintongeais d'un très bon modèle à Madame et Monsieur Christophe ROYER - Parc de la Romane  
84190 GIGONDAS.

Samedi 25 mars à 8 heures 30, sous un ciel dégagé et par une température clémente, les chiens sont conduits aux accouplés à la brisée au lieu-dit Barcel. De suite les chiens ont connaissance, un rapproché énergique et tonique se produit conduisant le lot ameuté en direction du lac de Chaudanne. Au niveau d'un dédale d'immenses rochers, les récris s'amplifient soudainement, mais bien vite un défaut se produit. Pendant plusieurs minutes des récris se font entendre ici et là, puis une nouvelle phase de rapproché fait remonter 4 chiens en cime. Pendant ce temps là la conductrice s'emploie, à la voix, à faire rallier les 2 derniers

perturbés par les échos répercutés par les falaises d'en face. Au dessous du pin double un lancer se produit. Le sanglier chassé par 4 chiens fait une boucle dans l'enceinte et débuche enfin sur la piste près d'un membre du jury. Une menée criante s'engage. L'animal se fera battre longuement par la meute amputée d'un élément jusqu'à et au delà du temps imparti.

Lot très gorgé et conduite remarquable de la part de Madame Christine ROYER.

Classé 3<sup>ème</sup> : un lot composé de 5 Grands Bleus de Gascogne et un Bleu X Nivernais appartenant à Monsieur Camille SELIN - Le Village - 05000 CHATEAUVIEUX

Vendredi 24 mars : à 15 heures 08, à ROBION, sous un ciel voilé et par température clémente, la meute est emmenée au décollé sous le fouet pendant plus de 400 mètres. A la brisée, les chiens semblent avoir connaissance des voies de nuit délavées par les pluies de la matinée, mais ne se récrient pas. Pendant un bon moment la meute quête au large. Brutalement, une menée se forme avec 4 chiens. Deux autres sont observés par un juge chassant un sanglier (\*). Celui-ci se fait battre dans une courte enceinte. Alors que l'autre chasse recule, la meute se reconstitue derrière un sanglier d'environ 40 kgs. La chasse va alors prendre un très grand parti contournant la montagne. La menée soutenue et sonore plonge vers la maison de la Douce à proximité de la frontière avec le département du Var. Pour cette raison et peu avant la fin du temps imparti les 6 chiens seront rompus par des membres du jury et les conducteurs.

Meute aux ordres et persévérante. Esprit sportif des conducteurs.

(\*) refus du chevreuil observé au début de la prestation sur la menée des deux chiens)

Ont également concouru : Jean-Paul BALESTRA - 06530 MAGANOSC (Porcelaines et un Gascon) - Stéphane GOURDOL - 38200 LUZINAY (Griffons Bleus) - Yorick VINSON - 26300 ROCHEFORT SANSON (Petits Bleus) - Gilles BEAUME - 74370 (Griffons Nivernais) - MM AMAT et TEDALDI - 11580 SOUAL (Griffons Bleus)- MM ZACCHEI et FERAUD ( AriégeoisX Gascons - Griffons Vendéens - Griffon Bleu)

L'avis du jury (6 juges) : territoire parfait - vif en animaux de toutes espèces - excellente organisation (traceurs, pilotes, piqueux pour la reprise des chiens) ambiance formidable et esprit sportif des concurrents. Seul bémol, la hausse subite des températures le samedi et dimanche rendant la voie inexploitable dans les adrets dès la fin de la matinée.

Autres faits marquants et appréciés: le debout tonitruant des 7 nivernais à Gilles BEAUME, puis sous une température très élevée, la quête persévérante des griffons bleus de MM AMAT/TEDALDI venus de l'AUDE et la conduite remarquable et physique de Stéphane GOURDOL avec ses 10 griffons bleus.